

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-826807

185941
Autres



Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e) 12097

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL YAZALAGUI, Tchou.

Date de naissance : 19/04/1978

Adresse : 124 TAHANIAOUH MRY DZALAN

C754

Tél. :

Total des frais engagés : 26.350 - 000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/11/2023

Nom et prénom du malade : Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection gynéologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 06/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/12	CS		250,00	09/11/12
09/11/12	ECNA		350,00	Professeur BISHIS Wafaa

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALI Pharmacie Hassan	09/11/12	520,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

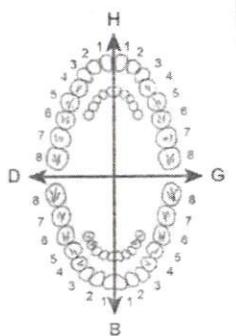
Cachet et signature du Laboratoire ou du Médecin	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE PATHOLOGIE HASSAN SULTAN Dr. BOUTAYEB Abdellah Médecin Spécialiste en Pathologie et Cytologie Rue Al Bahr - 141 - 05 22 20 76 00 Casablanca - 85	10/11/12	P180	200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

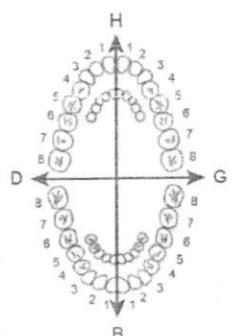
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le

03/04/23

مكمل ياكوبون
 ne
 سول بUV
 Rosuvastatin
 Up le Jour
 مهدose 100 000 UI
 تناول مرتين x 3
 مدار

LOT : 231059
 EXP : 06/2025
 PPV : 154DH10

Lot n°:
 EXP:
 PPV:
 157 DH 80

1950
 x3

520.80

professeur
 BISBIS
 spécialiste en Gynécologie
 et Obstétrique
 et Palais d'Amour
 Tel: 0522 95 00 04
 001789271000048

ARMACIE ARAUCRIA
 Hicham TALI, pharmacien
 Casablanca - Tel: 05 22 36 13 65
 22, Rue d'Ifrane Hrs Salam C11

بيضاء - الهاتف: 05 22 95 00 04 - 05 22 95 05 20

Résidence du Palais, angle Bd Ghandi & Yacoub

Tél. : 05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com

INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048



LOT: 231587
EXP: 09/2025
PPV: 154DH10

Casablanca, le 09/11/2023

Mme El yaa Laou Meryiam

Facture :

Echographie : 350,00 dh

Professeur BISBIS Wafa
Obstétricien Gynécologue
G.A.S.A. 03 90 03
Spécialiste en Cytopathologie
Rés. au Palais National 03 92 03 03
& Faculté 03 92 03 03
1^{re} 03 92 03 03
C.F. 001 1982 1000048
1^{re} 03 92 03 03
1^{re} 03 92 03 03



23ewj 14 716

10.11.23

CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Nom et prénom :

Age :

Médecin prescripteur :

Date de prélèvement :

YAA LAADI

Meray Loubna

Antécédents :

Dr BOUTAYEB

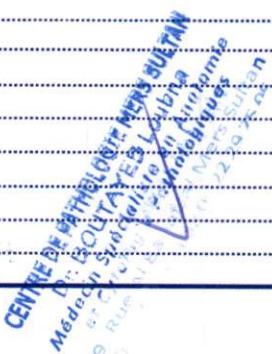
Siège de prélèvement :

Rue Banfsaj

Renseignements cliniques / paracliniques :

S.M. 1973

Signature et cachet :



2 Mars



Eglise

Laboratoire
BOUZOUBA

Crédit du
Maroc

Café
Martello

Rue de Sebta

Rond point
D'Europe



Bd Zerkouni



Bd Zerkouni



Bd Mers Sultan

Ecole
Abdelmoumane

SOCIETE
GENERALE

Garage
lahcen

Societe
General

CENTRE DE
PATHOLOGIE
MERS SULTAN



Rue Al Banafsj

Pharmacie
de l' Hopital

Rue d' Agadir



CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

CASABLANCA. LE 10-11-2023

Nom et prénom : ELYAALAOUI MYRIAM

FACTURE N°23/1782

Nature du prélèvement

Montant

Frottis cervico-vaginal

200DH (P-180)

Arrêtée la facture à la somme de deux cent dirhams.

Signé : Dr Loubna Boutayeb

INPE 091207944

ICE 000115371000041

PATENTE N° 34293466

IF 15247249

*CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN
Dr. BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
et Cytologie Pathologiques
89 Rue Al Banafsaj Mers Sultan
Tél : 05.22.29.75.05 - Email : centre pqthologiemerssultan@gmail.com*



CENTRE DE PATHOLOGIE MERS SULTAN

Dr BOUTAYEB Loubna

Médecin spécialiste en Anatomie Pathologique

Diplômée de l'hôpital universitaire Joan XXIII Tarragone Espagne

CASABLANCA. LE 13-11-2023

RECU LE 10-11-2023

AGE : 40 ANS

ORGANE : COL UTERIN

M^{ME} : ELYAALAOUI MYRIAM

EDECIN PRESCRIPTEUR : Dr BISBIS

REF: 23CWJ17710

Nature du prélèvement : FCV monocouche.

Renseignement clinique : FCV monocouche.

Le prélèvement examiné après centrifugation et également montre des cellules intermédiaires et superficielles sans anomalie morphologique. Il est retrouvé quelques cellules endocervicales isolées d'aspect régulier. Le fond est propre. Il n'est pas retrouvé d'agent pathogène.

CONCLUSION :

- Frottis représentatif.
- Bonne trophicité cervicale.
- Absence d'agent pathogène.
- Absence de cellule évocatrice d'une lésion intra-épithéliale.

*Centre de Pathologie Mers Sultan
Dr. BOUTAYEB Loubna
Médecin Spécialiste en Anatomie
et Cytologie Pathologiques
89 Rue Al Banafsaj Mers Sultan*

Casablanca, le 09/11/2023

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

Nom et Prénom : Mme EL YAALAOUI MERYEM

Indication : Echographie sus pubienne et endovaginale

Examen réalisé avec un appareil Samsung WS80A

mis en service le 18/05/2021

DDR = 20/10/2023

Vessie : peu pleine

Ligne de vacuité fine

Endomètre épaissi à 11,4 mm

Ovaires vus de taille normale

Absence de MU ou annexelle

Professeur BISSES Wafae
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Rés du Dr Bises Wafae Bd Ghandhi
& Yacoubi 1020 111 - CASA
Tél 0522 95 00 03 - 02 22 00 00 03 - INP 091029109